Association des Amis
des Forêts de Versailles et Fausses-Reposes
144, Avenue des Etats-Unis 78 000 Versailles – 06 12 11 07 18
amisdesforets.org

Les échos de nos forêts N°40

ISSN 2610-2757

Sommaire

- 25 septembre 2024. Tous en forêt
- 28 septembre 2024. L'Assemblée générale de l'AAFVFR
- 11 octobre 2024. Journée nationale des sociétés d'Amis des forêts à Cérilly (forêt de Tronçais)
- 21 octobre 2024. Présentation des derniers aménagements des étangs Corot à Ville d'Avray
- 17 janvier 2025. Comité de forêt Versailles
- 21 janvier 2025. Deuxième participation à la Démarche de concertation ONF…et suites
- Impacts des travaux de la ligne 18 sur la forêt de Versailles
- Un peu de la flore herbacée printanière dans les sous-bois des forêts de Versailles et Fausses-Reposes
- 9 mars 2025. Randonnée commentée Charmes et aménagement de la vallée de la Bièvre
- L'AAFVFR candidate au budget participatif Ecologie d'Ile de France

25 septembre 2024. « Tous en forêt »

Les curieux courageux en forêt de Versailles

Depuis 2020, l'ONF invite tous les usagers de la forêt à venir découvrir avec ses agents et techniciens les forêts domaniales qu'il gère. Une fois par an, tout un chacun peut ainsi interroger les forestiers sur l'état de la forêt et sur les pratiques de gestion pour les exploiter et pour les pérenniser. C'est l'occasion de comprendre et de lever bien des doutes. Nos deux massifs accueillaient les visiteurs aux étangs Corot et au parking de la Minière. Malheureusement, nous n'étions guère nombreux sur les deux sites, certainement en raison du temps peu clément ; notre association y était pourtant dignement représentée. Avis aux amateurs pour la prochaine édition.

La Bièvre (parcelle 59 forêt de Versailles)

28 septembre 2024. L'assemblée générale de l'AAFVFR

Nous étions une trentaine d'adhérents à s'être retrouvés à l'hôtel de ville de Versailles, salle Montgolfier. Le lieu est moins touristique que le Château de Montreuil, où nous étions l'année dernière, mais tout aussi accueillant. Marie-Odile Grandchamp, notre trésorière a recensé 92 adhérents, présents ou représentés. Les deux rapports statutaires, le rapport d'activités et le rapport financier, ont été approuvés à l'unanimité (envoi sur demande).

Après les formalités d'usage, nous avons procédé au renouvellement du conseil d'administration. Celui-ci accueille désormais Annie Sainsily pour la commune de Buc et Benoît Ribert, représentant

Le Chesnay-Rocquencourt, qui avaient été cooptés dans le courant de l'année dernière. Anne Boisroux-Jay est venue compléter le conseil. Enfin Dominique Daudon et Pierre Desnos ont accepté leur renouvellement, ce dernier en émettant une restriction : ne plus assumer la présidence après 2026 afin que la relève soit assurée.

Parmi nos activités écoulées et à venir, citons : visites d'arboretums (Segrez et Le Breuil), visites culturelles, suivi des dossiers concernant nos massifs (la ligne 18 qui empiète un peu trop sur la forêt de Versailles, de même que l'aménagement du carrefour RN 12/RD 91, la demande de classement en forêt de protection du massif de Versailles, l'aménagement des étangs Corot). Nous allons poursuivre les nettoyages en forêt et les élargir par la lutte contre le laurier du Caucase. Pour y parvenir, nous faisons appel à tous nos adhérents. Enfin, nous continuerons des randonnées découverte en partenariat avec d'autres associations œuvrant dans la protection de la nature.

Les multiples fonctions de l'arbre. Document ONF

M. Pierre-Emmanuel Savatte, directeur de l'agence ONF Ile-de-France Ouest, nous a présenté longuement les missions, objectifs et contraintes de l'Office national des forêts dans nos massifs périurbains.

Il nous a rappelé que si la forêt n'avait pas besoin de l'homme pour vivre et évoluer elle avait en revanche besoin d'une gestion durable et multifonctionnelle, en particulier dans les espaces périurbains où *l'homme y a besoin de la forêt* plus que jamais. En effet : « *Les forêts domaniales sont gérées depuis des siècles : les beaux chênes parfois multiséculaires visibles aujourd'hui sont le fruit de la sylviculture et non pas de la nature seule. Pour assurer la pérennité de la forêt, il faut assurer son renouvellement en favorisant l'installation de jeunes peuplements, dans une proportion suffisante. Ce renouvellement… nécessite [donc] des coupes de bois.* »

Marie-Jeanne Lionnet

Exemple de diapositive de l'exposé de M. Savatte

Pour l'ensemble de la présentation de l'ONF, voir sur notre site amisdesforets.org.

11 octobre 2024. Journée nationale des sociétés d'Amis des forêts à Cérilly (forêt de Tronçais)

La conférence de cette journée, où l'AAFVFR était représentée par son président, portait sur la contribution des forêts de France à la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Les témoignages des forestiers et des charpentiers ont illustré l'enthousiasme et l'immense savoir-faire de ces professionnels dans la mise en valeur du bois pour un monument historique emblématique. La visite de terrain en forêt de Tronçais a ensuite permis de comprendre comment étaient « élevés de proche en proche » les chênes remarquables qui ont fait la renommée de cette région. La journée s'est achevée par un « récital » des sonneurs de trompe de l'ONF.

Sonneurs de trompe de l'ONF. *Photo Pierre Desnos*

21 octobre 2024. Présentation des derniers travaux d'aménagement des étangs Corot

Réalisation de la surverse de l'étang neuf Fin janvier 2025 .Photo Jacques Postel

Les dernières étapes des travaux et des replantations ont été présentées lors d'une réunion organisée par le Domaine de Saint-Cloud en présence des entreprises, élus, associations de défense de l'environnement (dont la nôtre) et habitants. Suite et fin donc de cette longue épopée de l'aménagement des étangs de Ville d'Avray dont nous vous avons narré les différents épisodes, parfois chaotiques. Nous devrions en voir la fin dans le courant de l'année 2026 avec la remise en eau des deux étangs et la restauration de ses berges, et donc pouvoir à nouveau profiter de la grande beauté de ce lieu hautement symbolique de la forêt de Fausses-Reposes.

Arrachage de la végétation dans l'étang neuf Janvier 2025 .Photo Pierre Desnos

Pierre Desnos

17 janvier 2025. Comité de forêt Versailles

A l'invitation du directeur territorial de l'Office national des forêts et du maire de Versailles, le vendredi 17 janvier 2025 à 10 h, par un temps plutôt frisquet qui n'avait pas découragé les amoureux des bois, une rencontre de terrain à Jouy en Josas a rassemblé usagers, associations et forestiers : c'est le « comité de la forêt domaniale de Versailles » qui a pour but des échanges libres entre les forestiers de l'ONF et le public local.

Pour rappel cette forêt dite « de Versailles » s'étend d'est ou ouest de Saint-Cyr à Vélizy, elle couvre plus de 1000 ha en partie déjà très morcelés. Un classement en forêt de protection avait été demandé il y a quelques années par notre association, celui-ci n'est malheureusement pas prêt d'aboutir en raison des opérations d'aménagement actuellement en cours (dont la ligne 18).

Les échanges reflètent parfois l'inquiétude des associations ou des promeneurs et touchent surtout aux coupes ou à la disparition des arbres. Les discussions ont donc porté essentiellement sur la

sylviculture, c'est-à-dire la manière de gérer la forêt. Les points sur lesquels les échanges ont été les plus longs sont ceux abordant l'organisation des coupes, entre autres leur « programmation », dénommée plan de gestion qui s'inscrit sur le long terme (20-25 ans), comment intègre-t-il les changements climatiques, comment est-il adapté au fur et à mesure des années ? L'ONF indique que des essais d'essences variées sont faits sur le territoire français pour adapter les plantations aux évolutions du climat, mais que parfois il y a de mauvaises surprises : ainsi le châtaignier qui se révèle finalement plus sensible que prévu et dont la maladie actuelle a été boostée par le réchauffement alors qu'on espérait utiliser cette essence en substitution des plus fragiles

Une trentaine d'élus, de représentants d'associations et habitants échangent avec une dizaine de forestiers Janvier 2025. *Photo Pierre Desnos*

La gestion de la forêt domaniale est depuis 2017 pratiquée différemment : c'est une gestion « jardinée » qui laisse subsister des arbres d'âge différents sur la même parcelle alors qu'autrefois on coupait tous les arbres du même âge ; de plus les essences sont diversifiées, on travaille pratiquement arbre par arbre. C'est ainsi que les techniciens visitent et marquent successivement les parcelles tous les 8 ans ; les chemins de travail (cloisonnements) ont été aussi modifiés pour préserver arbres et sol.

La sécurisation des parcours par suppression des branches ou arbres pouvant tomber fait aussi partie de la gestion sous la rubrique « accueil du public ». La santé des arbres dont les maladies se propagent d'un arbre à l'autre entre aussi dans la gestion mise en œuvre sur le massif tout comme la problématique liée à la présence de plantes invasives, en particulier le laurier du Caucase déjà très largement représenté dans la strate basse, malgré les efforts conjugués des associations de riverains et de l'ONF. Cette espèce toxique est très résistante, elle est très difficile à arracher et se dissémine très facilement. Elle est souvent présente dans de nombreux jardins ; c'est dire si la bataille pose des questions !

Anne Boisroux-Jay

Pour prendre connaissance du document ONF portant sur ce comité de gestion, voir notre site internet amisdesforets.org

21 janvier 2025. Démarche de concertation ONF Malmaison-Fausses Reposes (2ème phase)

On reproche souvent à l'Office National des Forêts de ne pas communiquer – ou pas assez – alors que c'est l'un des seuls organismes relevant de l'Etat à présenter et expliquer ce qu'il fait ou va faire, entre autres par les comités de gestion, qui existent depuis de nombreuses années, ou par les rencontres de terrain avec les élus et les habitants qui se généralisent (« Tous en forêt » ou autres).

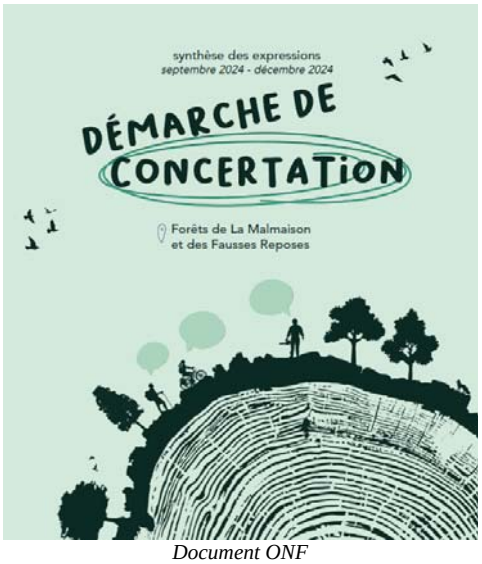

Document ONF

Pour mieux intégrer les attentes des habitants dans ses pratiques, l'ONF Ile-de-France Ouest a engagé une démarche de concertation innovante. Pour ce faire, l'agence de Versailles a confié à la société YA+K le soin d'organiser une

procédure de concertation d'un nouveau genre comprenant trois phases : échanges individualisés avec une cinquantaine de citoyens, associations locales, élus et forestiers (septembre 2024 à janvier 2025), ateliers participatifs avec les différents acteurs contactés (janvier-avril 2025) et restitution collective pour valorisation dans le cadre de l'établissement du nouveau plan de gestion des forêts de la Malmaison et de Fausses Reposes (juin 2025). Notre association a évidemment participé à cette démarche via plusieurs de ses administrateurs (élus et citoyens).

Le plan de gestion d'une forêt, également dénommé schéma d'aménagement, couvre une vingtaine d'années, ce qui veut dire que le nouveau plan de ces massifs de la Malmaison et de Fausses Reposes sera applicable jusqu'en 2050 environ. Compte tenu du changement climatique et des évolutions sociétales, une telle concertation ne peut être que saluée pour intégrer autant que faire se peut les besoins de tous les acteurs.

Pierre Desnos

Impacts des travaux de la ligne 18 sur la forêt de Versailles

La ligne 18 est une des lignes de métro du projet Grand Paris Express (GPE). Ce projet décidé en 2010 est piloté par la « Société du Grand Paris » (SGP), devenue « Société des Grands Projets », car il faut toujours grossir semble-t-il, notamment en Ile-de-France. Trente-cinq kilomètres de lignes, en surface puis en souterrain, dix gares réaménagées ou créées comme à Versailles, avec une urbanisation nouvelle en périphérie. Après quelques variantes éliminées, la ligne 18 doit finalement relier Orly à Versailles-Chantiers via une grande boucle passant par le plateau de Saclay, donc au milieu de plateaux agricoles et de forêts.

La SGP, les associations et la nature

Depuis le début de l'opération et au cours des nombreuses enquêtes publiques, les associations environnementales, de cadre de vie et d'agriculteurs, ont participé au débat, en tentant de préserver les sols et les paysages, de réduire les emprises jugées abusives, de poser des questions sur le reboisement, autant de démarches parfois approuvées par les commissaires enquêteurs mais le plus souvent sans avoir de réponse positive ou claire de la SGP.

La forêt est pour le moins un point mal abordé, analysé de manière peu cohérente par la SGP, pour qui seule la forêt domaniale de l'Etat est considérée, car protégée par la loi. Les espaces de biodiversité non forestiers doivent donner lieu à des « compensations », qui ont toutes été réalisées, hélas loin et à l'extérieur du périmètre des travaux. Perte de proximité de la nature pour les riverains, bien sûr à quoi bon une reconstitution d'espaces verts situés à des kilomètres si votre environnement est bétonné ou arasé ? Les discussions ont mis à jour beaucoup de points d'ignorance des pilotes du projet sur ce que peut être un bois, une forêt, un espace boisé classé. Si bien qu'il est impossible de savoir aujourd'hui réellement combien d'arbres et de surfaces arborées ont été et seront encore supprimés au total dans l'opération.

Et dans Versailles…

Sur la ligne 18, le territoire de Versailles accueillera cinq ouvrages enterrés, deux gares et cinq puits de secours profonds. La forêt est touchée dans deux zones : Satory et le bois Saint Martin. A Satory, c'est le respect des lisières qui interroge et la suppression de nombreux arbres qui désole. Immobilier, gares et puits de secours constituent des surfaces non négligeables. On peut regretter qu'il ne soit pas prévu de renaturer ces endroits avec des plantations d'arbres, la gare sera la dernière

construite vers 2030 ; le plateau Saint Martin situé près du quartier Saint-Louis possède quant à lui une belle clairière, lieu de promenade très fréquenté depuis trois générations : en famille, seul avec le chien, en jogging, en pique nique, en jeux scouts, en course d'orientation pour les écoles ou pour admirer du belvédère une belle vue sur la ville de Versailles. C'est hélas là que va être réalisé l'un des puits de secours et d'aération de 56 m de profondeur, dont la construction devrait démarrer en février et durer 6 ans.

Le plateau Saint-Martin : un lieu forestier apprécié
Photo Anne Boisroux-Jay

Pas assez de clarté vis-à-vis du public

En automne 2024 lors de l'assemblée générale des Amis des forêts, nous avions déjà parlé des arbres du Plateau Saint Martin avec M. Savatte, directeur de l'ONF, qui nous a précisément informé des caractéristiques de l'ouvrage, ces données ne sont pourtant pas disponibles. En dépit des conseils de quartier, de la séance publique SGP-Ville de Versailles de la mi-novembre, nous n'avons pas de réponse claire sur beaucoup de points notamment les replantations ; nous devons nous contenter seulement de vues d'artistes imprécises.

Un panneau de déclaration préalable est apparu sur le plateau fin janvier, c'est bien tardivement sur le terrain par rapport à la date de dépôt du 19 novembre. Le certificat de non-opposition préfectoral est signé du 10 janvier, donc avant échéance. Les marquages d'arbres variés dépassent largement le nombre initialement prévu. Les piquets de sol sont éparpillés. Tout cela est bien peu rigoureux. Bref, fouillis de dates et fouillis aussi apparemment sur le terrain. Parmi nos questions : quels sont les six arbres concernés par cette déclaration et y en a-t-il d'autres ? Que va-t-il advenir du cèdre latéral qui avait été abimé cet automne, qui avait perdu sa tête, qui avait été « écorcé proprement » et qui avait été déclaré comme « préservé » en séance publique, car il porte deux marquages successifs et contradictoires (rond vert et croix rose) ? Les arbres enlevés seront-ils replantés en proximité immédiate et quand ? Autant de questions restées sans réponse. Rencontré lors d'une permanence, le correspondant SGP – qui n'est pas allé sur le terrain - nous a expliqué qu'il ne communiquait que sur ce qui est déjà réalisé ou parfaitement contractualisé et rien d'autre !

Le cèdre étêté par la foudre résistera-t-il aux hommes ?
Photo Anne Boisroux-Jay

Aujourd'hui et demain, rester vigilant

Une rencontre a eu lieu sur le terrain entre l'ONF et la SGP le jeudi 13 février 2025. Enquêtes publiques, séances publiques et permanences, se succèdent certes mais concrètement il est difficile d'y voir clair. Ce qui est sûr, c'est que ces travaux et l'ouvrage final ne sont pas bénéfiques pour la forêt ni pour les riverains immédiats. Il est essentiel que la démarche soit pour le moins conforme à la loi. Pour s'en assurer, la vigilance et l'information précise, correcte et claire des associations, du public et des usagers est absolument nécessaire. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent.

Anne Boisroux-Jay

Notre association fera tout pour éviter que cette clairière si belle autrefois, déjà fort altérée par la tempête de 1999, replantée ensuite, qui permet d'accéder à une vue remarquable sur Versailles et qui est intensément fréquentée par le public, ne soit pas transformée trop négativement.

Un peu de la flore herbacée printanière,
dans les sous-bois des forêts de Versailles et Fausses-Reposes

Encore quelques semaines et ce sera le printemps ! La période où les arbres n'ont pas encore sorti leurs feuilles laisse aux rayons de soleil et à sa lumière toute latitude pour venir rejoindre le sol de nos forêts franciliennes. Ainsi, toute une flore herbacée forestière se développe avant la feuillaison. Vous rencontrerez, dans les forêts de feuillus, sur sol riche en humus et en oligo-éléments, des fleurs aux couleurs et aux formes étonnantes. Cette flore vernale s'exprime d'autant mieux que le tapis de feuilles mortes n'est pas trop épais.

La biodiversité est vraiment présente ici, à travers ces nombreuses plantes modestes mais très utiles. Les milieux forestiers en Ile-de-France représentent 73 % des réservoirs de biodiversité identifiés dans le cadre du *Schéma régional des continuités écologiques*. La floraison des plantes vernales - ou printanières, commence au mois d'avril pour finir fin mai, en général. Ensuite, toutes les parties aériennes disparaissent pour les 10 prochains mois.

La renoncule ficaire : elle est la plus précoce, commençant à fleurir lors des journées les plus douces de l'hiver. Elle diffère des autres « boutons d'or » par ses trois sépales et ses huit pétales d'un jaune brillant.

Renoncule ficaire / Ranonculus Ficaria. *Photo : CBNBP*

Anémone des bois – ou Sylvie / Anemone nemorosa. *Photo : CBNBP*

L'anémone des bois : cette plante est typique des sous-bois feuillus frais. Les fleurs sont blanches ou blanc-rosé, solitaires, à 5 à 9 pétales. Elles suivent la course du soleil, ce qui leur permet probablement de mieux réfléchir les UV solaires et d'être mieux vues par les insectes pollinisateurs. Par temps humide, elles referment leur calice pour mieux protéger leur pollen. Dans les milieux qui leur conviennent, les tapis formés par les anémones des bois – ou anémones Sylvies, sont très denses.

La jacinthe des bois : elle peut présenter des nappes colorées spectaculaires. Sa hauteur totale est de 20 à 40 cm ; ses jolies clochettes bleues, en grappes peu fournies, animent le sous-bois. Chaque clochette mesure 1 cm environ. Elle est bien adaptée aux sous-bois des forêts anciennes denses et sombres comme les chênaie-charmaies.

Jacinthe des bois / Hyacinthoides non scripta. *Photo : CBNBP*

Nous ne pouvons citer ici toutes les plantes herbacée concernées tant elles sont nombreuses. Le sous-bois de la chênaie-charmaie s'égaie aussi de l'arum tacheté, et plus longuement dans le temps, de la fausse-oseille, de la benoîte commune, de nombreuses graminées, de plusieurs carex à la tige triangulaire, de parisette, de mercuriale, de violette sauvage, etc… Vous pouvez les retrouver dans des livres dédiés. Tout un petit monde passionnant à observer !

Marie-Odile Grandchamp

9 mars 2025. Randonnée commentée « Charmes et aménagement de la vallée de la Bièvre »

Notre association vous propose, en liaison avec Versailles Environnement Initiative, une randonnée pédestre commentée d'une partie de la vallée de la Bièvre. Cette boucle d'environ deux heures accessible à tous, grands et petits équipés de bonnes chaussures, démarre de la gare de Petit Jouy Les Loges, passe par les haras de Vauptain, longe l'aqueduc de Buc et revient par le chemin de la vallée. Elle nous permettra de découvrir la riche histoire de cette rivière et de sa vallée avec les commentaires de plusieurs historiens des lieux… et bien d'autres choses encore sur la forêt. Evidemment gratuite, elle est ouverte à tous. Rendez-vous à 14 h 15 à la gare du Petit Jouy Les Loges.

La Bièvre débouchant sous l'aqueduc de Buc
Photo Pierre Desnos

Quelle est la signification de ce double marquage ? Rendez-vous le 9 mars !

Et pour attendre le printemps… souvenirs d'été

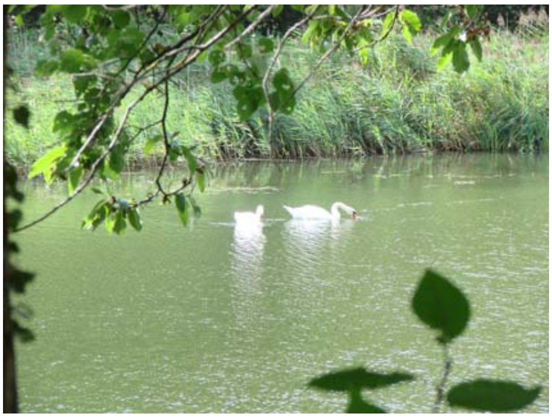

Forêt de Versailles
Photo Pierre Desnos

L'AAFVFR a candidaté au budget participatif Ecologie d'Ile-de-France ! Nous aurons besoin de votre soutien ! Nous vous ferons signe, merci d'avance.

Forêt de Fausses-Reposes
Photo Pierre Desnos

✂---

BULLETIN D'ADHÉSION ou de RENOUVELLEMENT DE COTISATION

Individuel : 15 € – Couple : 20 €

Nom et prénom : ……………………………………………………………………………………………

Adresse : ……………………………………………………………………………………………………

Courriel :……………………………………………………………………………………………………..

Ci-joint le règlement de ma cotisation par : ☐ chèque

Association des Amis des Forêts de Versailles et Fausses Reposes
144, avenue des Etats-Unis 78000 Versailles

Association loi de 1901